



La ministre de la Culture,

Communiqué de presse

Paris, le 12 février 2018

Restitution d'un tableau Musées nationaux Récupération (« MNR ») aux ayants droit de Hertha et Henry Bromberg

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a restitué ce jour le MNR 386, «*Triptyque de la Crucifixion*», attribué à l'atelier de Joachim Patinir (vers 1483 – 1524) à Henrietta Scubert et Chris Bromberg, représentants des ayants droit des époux Hertha et Henry Bromberg.

Cette œuvre fait partie des Musées nationaux Récupération, MNR, acronyme désignant les œuvres issues de la récupération artistique intervenue à la fin de la Seconde guerre mondiale et confiées à la garde des musées nationaux, en attente de leur restitution à leurs légitimes propriétaires ou à leurs ayants droit..

Cette démarche s'inscrit dans la politique conduite par le ministère de la Culture pour renforcer le processus de restitutions de ces œuvres spoliées.

Elle témoigne des efforts conjoints consentis par les divers acteurs impliqués qui permettent au Ministère de la Culture, avec l'appui du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS), de poursuivre activement les remises de «MNR» aux ayants droit de leurs légitimes propriétaires, spoliés du fait du régime nazi ou contraints à vendre leurs biens pour le fuir.

La ministre de la Culture, se réjouit de cette restitution, qui au-delà d'une œuvre « MNR », rend justice à une famille. Elle affirme sa détermination à poursuivre la politique volontariste menée en faveur des restitutions de « MNR » et son attention à une coordination renforcée afin de rendre plus efficaces les efforts importants des acteurs engagés dans l'accomplissement de ce devoir de justice et de réparation.

.../...

.../...

À l'issue de cette cérémonie de restitution, Françoise Nyssen s'est rendue au Louvre pour visiter les deux nouvelles salles du musée dédiées à la présentation de 31 tableaux MNR. La ministre salue cette initiative très appropriée du musée du Louvre de concevoir deux cabinets dans les salles relevant du département des peintures, destinés, avec une signalétique adaptée, à présenter de manière groupée des tableaux «MNR» pour les mettre en valeur, en expliquer la situation particulière et ainsi sensibiliser le public sur le destin de ces œuvres pour la plupart spoliées.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC